

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le, 24 mai 2018

Contact : Stéphane Destugues, Secrétaire national, 06 74 77 80 14

Comité de filière automobile : la CFDT met l'accent sur la nécessité de placer l'humain et le dialogue au cœur de l'industrie du futur

Le 22 mai dernier, la filière Automobile et Mobilités a ratifié un nouveau contrat stratégique avec le Gouvernement pour la période 2018-2022. Il vise à améliorer la compétitivité des acteurs français, dans un contexte de profond bouleversement du secteur : la voiture électrique, le véhicule autonome, la mobilité partagée, l'évolution des emplois... La FGMM-CFDT a souhaité mettre l'accent sur l'importance des salariés au cœur de l'industrie du futur. Le secteur automobile est engagé dans de profondes mutations qui à terme façonneront l'industrie automobile du futur. Placer l'être humain au cœur de l'industrie du futur est un défi majeur, toutes les parties prenantes partagent ce point de vue. Mais au-delà d'une déclaration d'intention, comment réaliser cet objectif partagé ?

Pour la FGMM-CFDT, accompagner cette mutation ne relève pas du seul discours sur la technologie. Certes, la montée en compétence des salariés par la formation professionnelle est une nécessité. Les besoins doivent être anticipés, car la tentation est grande de surfer sur les départs volontaires et naturels afin de réaliser le remplacement des travailleurs de « l'ancienne industrie » par de jeunes salariés mieux préparés à la numérisation, mais souvent en contrat précaire. Au-delà, la filière automobile doit avoir l'ambition de mobiliser ses salariés en les rendant acteurs du changement qu'ils vont vivre. La CFDT Métallurgie propose de repenser le dialogue social pour en faire un déterminant de la performance de l'industrie de demain. Il s'agit de mettre les salariés et leurs représentants en position de comprendre le présent, d'imaginer le changement et de co-construire l'avenir.

La CFDT Métallurgie a déposé un dossier auprès de la DGEFP reposant sur un partenariat avec l'UIMM, l'Alliance industrie du futur et le CNAM afin de créer les méthodes et outils de conduite du changement par la concertation sociale. La démarche CV de site actuellement en cours à ACI Villeurbanne démontre que le dialogue social et l'implication des salariés dans les transformations de l'entreprise permettent de construire des solutions pour pérenniser l'avenir des activités industrielles.